

# Assises de l'Abbaye de la Paix

**A** l'instar de l'année précédente, la 97<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire de l'Abbaye de la Paix, de Vulliens, précédée de sa traditionnelle agape, a tenu ses assises en la grande salle de Vulliens devant un parterre de 53 membres, le dimanche 29 janvier.

Après les souhaits de bienvenue et la lecture de la liste des excusés, l'abbé-président, Jean-François Wenger ouvre l'assemblée en demandant si le «tractanda» est accepté tel que présenté pour la dite assemblée. L'ordre du jour, en vaudois, est accepté à main-levée.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 31 janvier 2016 est accepté à l'unanimité.

Une minute de silence est demandée en mémoire des membres décédés: Michel Ecoffey, de Ropraz, et Michel Versel, de Mollie-Margot. Jean-Luc Cherpillod, de Lucens, et Roger Anex, de Vucherens, qui avaient démissionné ont remis leur cordon.

Les comptes 2016, présentés par la trésorière Nelly Thonney, sont lus et commentés.

La commission de vérification des comptes demande à l'assemblée de les approu-

ver tels que présentés et d'en donner décharge à la trésorière, au conseil et à la commission de vérification des comptes. Ils sont acceptés à l'unanimité avec remerciements à son auteure.

Pour 2018, la commission de vérification des comptes sera composée comme suit: rapporteur, Pierre-André Perret, membres: Bernard Cherpillod et Gérard Bastide.

1<sup>er</sup> suppléant: Samuel Petter, 2<sup>e</sup> suppléant: Richard Schafroth.

Claude Krebs a démissionné de son poste au sein du Conseil de l'Abbaye. L'abbé-président le remercie pour son travail et pour ses années passées au comité. Pour le remplacer, Jean-François Chappuis propose Nicolas Küffer, de Vulliens. Il est nommé par acclamations et avec remerciements d'accepter ce mandat.

Deux nouveaux membres sont admis à l'Abbaye en ce jour d'assemblée: Daniel et Robert Chappuis.

Après quelques discussions et les remerciements d'usage, la traditionnelle verrée est servie.